

Fournitures scolaires 2015-2016 TSA - groupes 36 et 37

Toujours écrire le nom de l'enfant sur tous les effets qu'il apporte à l'école, y compris les vêtements et chaussures.


Vous devez fournir à votre enfant les articles suivants :

1 grand sac d'école


2 étuis à crayons

1 paire de ciseaux à bouts ronds (droitier ou gaucher) 

4 cartables à anneaux rigides (1 pouce) 

5 boîtes de papiers-mouchoirs 

3 gommes à effacer blanches 


3 bâtons de colle blanche 40g (marque suggérée Pritt) 

1 boîte de crayons de couleurs en bois (boîte de 12) 

2 boîtes de 8 crayons feutre lavables (marque suggérée Crayola)


6 crayons à mine HB 

1 tablette de cartons de couleur 


12 duo-tang de couleurs 

2 crayons surligneurs 

4 petits cahiers d'écriture avec trottoirs

1 règle graduée de 30 cm en plastique 

2 paquets de pochettes protectrices transparentes

1 taille-crayon avec réservoir 

1 paquet de gommette bleue 

1 paquet de 6 index séparateurs

3 marqueurs effaçables à sec (marque suggérée Expo)

Vêtements de rechange

Sous-vêtements 1 chandail 1 pantalon 1 paire de bas, dans un sac identifié

Éducation physique

1 paire de souliers de course 1 chandail à manches courtes 1 short

Sac en tissu pour l'éducation physique identifié au nom de l'enfant





École Ludger-Duvernay
770, rue du Couvent
Montréal (Québec) H4C 2R6
Téléphone : (514) 596-5666
Annexe Charlevoix
633, rue de Courcelle
Montréal (Québec) H4C 3C7
Téléphone : (514) 596-5670

Nous vous recommandons de vous procurer du matériel de qualité afin que vous n'ayez pas à renouveler celui-ci en cours d'année.

À payer la 1^{ère} journée d'école (27 août)

Agenda	9,00\$
Cahier d'activités (français)	16,00\$
Cahier d'activités (mathématique)	16,00\$
Matériel reproductible	20,00\$
Total à payer	61,00\$

Veillez retourner le montant exact (**ARGENT COMPTANT SEULEMENT**) dans une enveloppe en inscrivant le nom et le groupe de votre enfant.

L'école ne pourra pas rembourser les sommes reçues en trop puisqu'elle ne conserve pas de monnaie. L'argent reçu en trop sera considéré comme une contribution volontaire.

DÉBUT DES CLASSES : 27 août 2015

IMPORTANT : Il n'y aura pas de transport pour la journée de la rentrée.
Les parents doivent accompagner leur enfant.

Merci de votre collaboration et bonnes vacances !



Commission
scolaire
de Montréal